

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
19/03/2024
Date d'affichage
28/03/2024
Nombre de conseillers :
En exercice.....23
Présents.....16
Votants.....21
Réf : 2024-024
Objet : Marché public : rénovation énergétique du complexe sportif - attribution du lot 4
Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de Fontainebleau au titre du contrôle de la légalité le 02/04/2024 et qu'elle a été rendue exécutoire le 02/04/2024
Le Maire, A. MOMON

Le vingt huit mars deux mille vingt-quatre à vingt heures trente,

Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de Monsieur Alain MOMON, Maire.

Etaient présents(es) : Alain MOMON, Daniel DESSOGNE, Brigitte
GOUYON, Clément ROCU, Olivier BEUDAERT, Daniel PIGNOT, Eric SAINT
SEBASTIEN, Elisabeth FRONTIN, Bernadette CAPDEVILLE, Michel DOYEN,
Josiane PACHOLSKI, Nicolas POUZET, Régine BRIOIS-BRAUN, Pascale
PALARD, Valérie BOCQUEL et Nassima VIGUIER
formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés avec procuration :
Geneviève DARGNAT pouvoir à Josiane PACHOLSKI
Hermann TYNDAL pouvoir à Bernadette CAPDEVILLE
Maud THOURY pouvoir à Daniel DESSOGNE
Alain GUYONNET pouvoir à Michel DOYEN
Sébastien DERREUMAUX à Clément ROCU

Absent(s) :
Sébastien PELLERIN et Gerty EMBOULÉ

Secrétaire de séance : Valérie BOCQUEL

Réf : 2024-024- Marché public : rénovation énergétique du complexe sportif - attribution du lot 4

Entendu Monsieur DESSOGNE, Adjoint au Maire,

- **RAPPELER** que suite au lancement de la consultation auprès des entreprises en novembre dernier pour la rénovation énergétique du complexe sportif, le Conseil municipal du 14/03/2024 a validé le choix des entreprises préconisées lors de la Commission d'Appel d'Offres du 28/02/2024 pour les lots suivants :
 - Lot 2, traitement de façade, ITE/ITI
 - Lot 3, travaux de peinture
 - Lot 5, CFO/CFA (électricité)
- **INFORMER** que les réserves émises lors de la CAO pour le lot 4, CVC (chauffage, ventilation) ont été levées suite à la réunion de clarification du 20/03/2024.
- **INVITER** le Conseil municipal à autoriser Monsieur le Maire à engager le marché avec l'entreprise CPR pour le lot 4 (montant 272 087 € HT) et à signer toutes les pièces afférentes à ce marché.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise Monsieur le Maire à engager le marché avec l'entreprise CPR pour le lot 4 CVC (chauffage, ventilation) pour un montant 272 087 € HT et à signer toutes les pièces afférentes à ce marché opte cette délibération.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
A VERNOU-LA CELLE SUR SEINE, le 28 mars 2024

Le Maire, Alain MOMON



Secrétaire de séance : Valérie BOCQUEL